

## Communiqué de presse

Zurich, le 13 février 2018

### **Hygiène de l'eau potable dans les bâtiments : les principales règles**

**L'eau potable, notre denrée alimentaire la plus précieuse, est un milieu vivant. A la maison ou au travail, il nous suffit d'ouvrir le robinet pour en profiter chaque jour. Cette eau est d'excellente qualité et comprend, outre des minéraux importants, de nombreux micro-organismes. Les dangers qui peuvent en découler font une nouvelle fois l'objet de vives discussions. Voici les principaux points à retenir en matière d'hygiène de l'eau potable.**

Comme le montrent de récents articles publiés dans différents médias, l'hygiène de l'eau potable ne va pas de soi. Le réseau d'alimentation suisse est cependant excellent et fournit une eau de très haute qualité dans les bâtiments. Pour que cette qualité soit garantie jusqu'au consommateur final et que des bactéries comme les légionelles ne représentent pas de danger, les principes suivants doivent être observés.

#### **L'eau doit être en mouvement**

Lorsque l'eau stagne trop longtemps dans les conduites, le risque que les bactéries y prolifèrent augmente. Si un secteur dans un bâtiment n'a pas été utilisé depuis longtemps, il est recommandé de laisser couler l'eau une à deux minutes à chaque robinet avant de la consommer.

#### **L'eau chaude doit être chauffée à au moins 60 degrés**

Les légionelles, bactéries responsables de la légionellose, aiment l'eau tiède. Elles se multiplient plus vite dans de l'eau stagnante entre 25 et 55 degrés. Il est donc important de veiller à chauffer l'eau chaude à 60 degrés pour empêcher le développement de légionelles.

#### **Les installations doivent être entretenues**

Pour que l'eau remplisse les exigences nécessaires dans tout le bâtiment, il est important que les installations d'eau potable, d'eau chaude et de climatisation soient contrôlées et entretenues régulièrement et dans les règles de l'art. Ces contrôles relèvent de la responsabilité des propriétaires et des exploitants des installations. Ils peuvent compter sur le soutien des techniciens du bâtiment pour tout ce qui touche à l'hygiène de l'eau potable : conseils spécialisés, montage et entretien des installations.

#### **Autres informations**

Annina Keller, responsable de la communication, membre de la direction  
Téléphone +41 43 244 73 13 ; courriel [annina.keller@suissetec.ch](mailto:annina.keller@suissetec.ch)

---

suissetec

L'Association suisse et liechtensteinoise de la technique du bâtiment (suissetec) est une association de branches et d'employeurs. Elle réunit des entreprises et des organisations actives dans les domaines ferblanterie / enveloppe du bâtiment, sanitaire (y compris conduites souterraines), chauffage, ventilation et climatisation / froid. L'association représente toutes les étapes de la chaîne de valeur, c'est-à-dire les fabricants, fournisseurs, projeteurs et entreprises d'exécution.

**WIR, DIE  
GEBÄUDETECHNIKER.**

**NOI, I TECNICI  
DELLA COSTRUZIONE.**

**NOUS, LES  
TECHNICIENS DU BÂTIMENT.**